Bordeaux ou Toulouse?

Par **Elma**, le **21/04/2008** à **14:11**

Salut à tous!

J'ai validé ma première année de droit à Pau mais je pense bouger l'année prochaine. Je réfléchis donc à Bordeaux et Toulouse.
Si on pouvait me renseigner sur la réputation et l'ambiance de ces deux facs... Est-ce que l'une est plus "côtée" que l'autre?
merci d'avance

Par **Ariane**, le **26/04/2008** à **11:16**

Salut Elma,
Je suis à la fac de Toulouse (en septembre j'entamerais ma troisième année) et je compte aller à Bordeaux en master.
Les deux facs se valent.
Toulouse est une fac très bien située (en centre ville, en face de sciences po) et très chaleureuse. Les professeurs sont dans l'esemble assez compétents, bref c'est une fac réputée. Elle est peut être un peu plus conservatrice mais bon....
Quant à Bordeaux elle n'est pas dans le centre mais à Pessac (à pas mal de stations de tram de la ville) mais très réputée également. Tout ce que je sais de spécifique c'est que si tu te destines à une carière de magistrat, c'est LA fac. Si tu veux faire avocat, je sais qu'à Toulouse le concours est (volontairement) pas trop difficile.
Voilà si tu va à Toulouse n'hésite pas à me poser des questions^^

Par **fan**, le **26/04/2008** à **21:04**

Dixit notre professeur de droit administratif, doyen de la faculté de droit :

"Le critère d'application du droit administratif s'en trouve compliqué : dès lors que la jurisprudence combine plusieurs critères, il convient, en effet, de tenir compte de la place occupée par chacun d'eux. La doctrine est, à cet égard, très divisée.
Longtemps, elle a été partagée entre l[b:2eyqn5ye]'école du service public (école de Bordeaux)[/b:2eyqn5ye] et celle de [b:2eyqn5ye]la puissance publique (école de Toulouse).
L'école de Bordeaux, fondée par Léon Duguit, Doyen de la Faculté de Droit[/b:2eyqn5ye], voyait dans le service public le critère d'application du droit administratif.

[b:2eyqn5ye]L’école de Toulouse, fondée par Maurice Hauriou, Doyen de la Faculté de Droit,[/b:2eyqn5ye] trouvait ce critère dans les procédés de gestion publique utilisés par l'administration pour la gestion des services."

Je pense que ces deux facs sont bonnes au point de vue enseignement, cependant, comme vous pouvez le voir du point administratif, elles ont des points divergents.

Par **Ariane**, le **26/04/2008** à **22:22**

J'oubliais ce point important, fanouchka, merci de rappeller la grande divergence administrativiste. La preuve en "images" : si tu va à la fac de Toulouse tu pourras emprunter un petit jardin avec le buste de Maurice Hauriou au centre. Quant à la fac de Bordeaux elle :lol:

est située...impasse Duguit. Image not found or type unknown

Du coup à Toulouse on a quasiment tout vu sous la coupole d'Hauriou, et quasiment rien sur Duguit, ha ha.

Par **x-ray**, le **27/04/2008** à **09:08**

Oui, à part que Duguit / Hauriou, c'est bien loin derrière, et que je ne suis pas certain qu'à part quelques bustes et quelques allusions en stratif, leurs empreintes portent encore beaucoup sur l'enseignement...

Pour ma part, au-delà du choix universitaire, je préfère Toulouse à Bordeaux, où je n'aimerais pas vivre. Les Pyrénées à proximité, les week-end à Gruissan, et un petit verre place Saint-Pierre...Ah, nostalgie, nostalgie...

Par **mathou**, le **27/04/2008** à **11:57**

Oui, ce sont des choses qui se voient davantage en théorie du droit maintenant... car le droit administratif a évolué.

Je sais juste qu'à Toulouse il y a le professeur Coulibaly qui est un dieu du stratif (site lex-publica) et le professeur Lycette Corbion qui publie régulièrement chez Lamy.

Par **Ariane**, le **27/04/2008** à **22:14**

[quote:1nj3ii6p]Je sais juste qu'à Toulouse il y a le professeur Coulibaly qui est un dieu du stratif (site lex-publica) [/quote:1nj3ii6p]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:lol:

J'ai effectivement eu la chance d'avoir Coulibaly qui est une perle rare en stratif Image not found or type unknown Un type extra et sur tous les plans! Qui correspond peu au profit type d'enseignant de droit....
A noter le nom génial de notre fac, l'Arsenal, hé oui ça claque...

Par **yannou0202**, le **12/07/2008** à **19:00**

Elma, si ce n’est pas trop tard, ton choix entre Bordeaux et Toulouse n’aura pas trop d’influence jusqu’à la licence.

Par contre, du fait de l’ENM (magistrature) a proximité, Bordeaux est très bien calée pour ce concours. De plus, il faut que tu saches que la fac de Bordeaux d’un point de vue droit public est une des meilleures. Concernant le droit privé, je pense que la fac de Toulouse sera un meilleur choix, elle propose notamment un DJCE

Ensuite, choisis aussi en fonction du cadre de vie. La ville de Toulouse est très accueillante et la fac est située dans le centre ville donc a proximité de tout.
Quant à Bordeaux, c’est une ville très bourge, et beaucoup de personnes ont du mal à s’habituer à ce milieu assez fermé. De plus, la fac est à Pessac (20 minutes du centre).

PS :
- Pour Fan, l'opposition Duguit / Hauriou, ça semble un peu dépassé aujourd'hui...
- Pour Mathou, ce n’est pas parce qu’il y a un bon prof que la fac est géniale. A Bordeaux en strat il y a aussi Melleray (plus jeune prof agrégé de France, il a refusé plusieurs fois une place au CE etc…)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés